

NOTICE ANNUELLE
POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017



28 mars 2018



TABLE DES MATIÈRES

MISE EN GARDE SUR LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	3
DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI	3
1 STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	4
2 DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ	6
3 DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE	11
4 DIVIDENDES	21
5 DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL	21
6 MARCHÉ POUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ	22
7 ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION	23
8 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET MESURES RÉGLEMENTAIRES	25
9 DIRECTION ET AUTRES DÉCLARATIONS IMPORTANTES	25
10 AGENT DE TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	25
11 CONTRATS IMPORTANTS	25
12 INTÉRÊT DES EXPERTS	26
13 COMITÉ D'AUDIT	26
14 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	29
ANNEXE A – MARQUES UNI-SÉLECT	30
ANNEXE B – CHARTE DU COMITÉ D'AUDIT	32

MISE EN GARDE SUR LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

La Notice annuelle (« **Notice** ») est destinée à fournir aux investisseurs de l'information importante au sujet de Uni-Sélect inc. et ses filiales (« **Uni-Sélect** » ou « **Société** ») dans un contexte historique et d'éventuel développement.

Certaines sections de cette Notice contiennent des déclarations prospectives au sens de la législation et de la réglementation canadienne relative aux valeurs mobilières concernant les objectifs de la Société, ses projections, ses estimations, ses attentes et ses prévisions. Ces déclarations prospectives sont typiquement identifiées par les termes hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, projet, stratégie, cible et d'autres expressions semblables ainsi que les temps et les modes comme le future et le conditionnel de certains verbes tels que viser, s'attendre à, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à et aspirer à. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières.

Ces déclarations prospectives, du fait même de leur nature, sont assujetties à plusieurs risques et incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans cette Notice et que nos prospectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives.

Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans ces déclarations prospectives sont décrits sous la rubrique « Gestion des risques » de son Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 inclus au Rapport annuel de la Société et déposé avec les Autorités réglementaires des valeurs mobilières canadiennes.

Les résultats de la Société peuvent également être affectés par la concurrence, les habitudes de consommation, l'évolution du parc de véhicules, la conjoncture économique générale et les capacités de financement de la Société. Aucune assurance ne peut toutefois être donnée sur la réalisation des résultats, le rendement ou la réalisation formulée ou sous-entendue selon les déclarations prospectives. À moins que requis en vertu de l'application de la législation et de la réglementation canadiennes relatives aux valeurs mobilières, la Direction n'assume aucune obligation résultant de la mise à jour ou de la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles données, événements futurs ou autres modifications.

Sauf indication contraire, l'information contenue dans cette Notice est présentée en date du 31 décembre 2017 (le dernier jour de la dernière année financière complétée de la Société) et tous les montants en dollars sont exprimés en dollars américains.

DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI

Chaque section du Rapport de gestion pour l'année terminée le 31 décembre 2017, y compris 2016 et 2015 dont il est fait mention dans cette Notice, est intégrée aux présentes par renvoi et le tout est déposé sur SEDAR à www.sedar.com.

1 | STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

1.1 | CONSTITUTION

Uni-Sélect inc. a été constituée en compagnie par lettres patentes émises en vertu de la Partie I de la *Loi sur les compagnies* (Québec) le 22 novembre 1968. Le 3 novembre 1981, Uni-Sélect a continué son existence sous l'autorité de la Partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec).

Un certificat de modification fut émis le 1^{er} mars 1985 dans le but de **(i)** modifier la description du capital-actions de Uni-Sélect à un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A, un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie B ainsi qu'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie C, sans valeur nominale, et un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie I et de catégorie II, chacun d'une valeur nominale de 100\$, **(ii)** modifier les restrictions lors des transferts d'actions et **(iii)** modifier les pouvoirs d'emprunt des directeurs.

Un certificat de modification fut émis le 10 octobre 1985 dans le but de **(i)** modifier la description du capital-actions de Uni-Sélect à un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, pouvant être émises en série et **(ii)** retirer les restrictions lors des transferts d'actions.

Uni-Sélect a fait son premier appel public à l'épargne le 8 novembre 1985.

Depuis le 14 février 2011, Uni-Sélect est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec).

Un certificat de modification a également été émis le 3 mai 2016 afin de **(i)** limiter le nombre d'actions privilégiées qui pourraient être émises et en circulation en tout temps à un nombre n'excédant pas 20 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'émission d'actions privilégiées, **(ii)** autoriser la tenue de l'assemblée des actionnaires n'importe où au Canada et **(iii)** autoriser le Conseil d'administration à nommer un ou plusieurs administrateurs à exercer ses fonctions pour une durée se terminant au plus tard au terme de l'assemblée annuelle suivant leur nomination, à condition que le nombre total des administrateurs ainsi nommés n'excède pas le tiers du nombre des administrateurs élus à l'assemblée annuelle précédant leur nomination.

Le siège social et la principale place d'affaires de Uni-Sélect est situé au 170, boulevard Industriel, Boucherville (Québec) Canada J4B 2X3.

1.2 | FILIALES

Les activités de la Société sont menées directement ou par le biais de filiales. The tableau ci-bas indique les filiales principales de la Société en date du 31 décembre 2017, le pourcentage de votes rattaché aux titres comportant droit de vote des filiales dont Uni-Sélect, directement ou indirectement, a la propriété véritable ou sur lesquelles elle exerce une emprise, ainsi que la juridiction de l'incorporation de ses filiales.¹

Nom de la filiale	Pourcentage de Votes	Juridiction de l'Incorporation
121222 Holdco Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
121333 Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
370071 Alberta Ltd. ³	100 %	Alberta
7000570 Canada Inc. ⁴	100 %	Canada
9332022 Canada Inc. ⁵	100 %	Canada
9332049 Canada Inc. ⁴	100 %	Canada
9332057 Canada Inc. ⁴	100 %	Canada
9332065 Canada Inc.	100 %	Canada
9854843 Canada Inc.	100 %	Canada
Allparts Bidco Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
BBC Superfactors Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
Beckwith Ltd. ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
Blackburn Brakes Holdings Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
BMS Superfactors Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
Car Part World Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
CES Bidco Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
Data Development Services Limited ²	80,83 %	Angleterre et pays de Galles
DDS Midco Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
FinishMaster Canada Inc. ⁵	100 %	Canada
FinishMaster Services, Inc. ³	100 %	Indiana
FinishMaster, Inc. ⁵	100 %	Indiana
German, Swedish & French Car Parts Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
GMF Bidco Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
PA Group Holdings Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
PA Topco Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
Parts Alliance Group Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
Plastique Royal Inc. ³	100 %	Québec
S A S Autoparts Ltd. ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
SCMF Bidco Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
Superfactor (Holdings) Limited ²	100 %	Écosse
The Parts Alliance Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
Uni-Sélect Alberta Inc. ⁵	100 %	Canada
Uni-Select Canada Stores Inc. ⁵	100 %	Canada
Uni-Sélect Eastern Inc. ⁵	100 %	Canada
Uni-Select Luxembourg S.à r.l. ⁵	100 %	Luxembourg
Uni-Select Pacific Inc. ⁵	100 %	Canada
Uni-Sélect Prairies Inc. ⁵	100 %	Canada
Uni-Select Purchases Inc.	100 %	Canada
Uni-Select Purchases, G.P. ³	100 %	Québec
Uni-Sélect Québec Inc.	100 %	Canada
Uni-Select USA Holdings, Inc. ⁵	100 %	Delaware
Uni-Select, LLC ⁵	100 %	Delaware
Waterloo (Motor Trade) Holdings Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles
Waterloo (Motor Trade) Limited ²	100 %	Angleterre et pays de Galles

¹ Certaines filiales de la Société dont l'actif total ne représente pas plus de 10 % de l'actif consolidé de Uni-Sélect ou dont les produits des activités ordinaires de la filiale ne représentent pas plus de 10 % des produits des activités ordinaires de Uni-Sélect ont été omises de ce tableau. Globalement, ces filiales ont un actif total ne représentant pas plus de 20 % de l'actif consolidé de Uni-Sélect et ont des produits des activités ordinaires qui ne représentent pas plus de 20 % des produits des activités ordinaires consolidés de Uni-Sélect. Les commentaires ci-bas sont sur la base des états financiers annuel consolidés de la Société pour la période se terminant le 31 décembre 2017 déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et également disponibles sur le site web de SEDAR à www.sedar.com ainsi que sur le site web de la Société au www.uniselect.com.

² La Société détient indirectement les actions de cette société par 9332065 Canada Inc.

³ La Société détient indirectement les actions de cette société par Uni-Select Purchases Inc.

⁴ La Société détient indirectement les actions de cette société par Uni-Sélect Québec Inc.

⁵ La Société détient indirectement les actions de cette société par 9854843 Canada Inc.

2 | DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

2.1 | APERÇU GÉNÉRAL

Uni-Sélect est un chef de file nord-américain de la distribution de peintures automobile et industrielle et d'accessoires connexes et un chef de file de la distribution de produits destinés au marché secondaire de l'automobile au Canada et au Royaume-Uni.

2.2 | HISTORIQUE

2015

En date effective du 1^{er} février 2015, la Société a racheté la totalité de ses débetures subordonnées convertibles non garanties et à échéance prorogeables à 5,9 % échéant le 31 janvier 2016 (« **Débetures** ») pour un montant total en capital de 51 750 000 \$ CAN. Les Débetures ont été rachetées moyennant le paiement d'un montant de rachat de 1 000 \$ CAN par tranche de 1 000 \$ CAN de capital des Débetures. La totalité de l'intérêt couru mais impayé sur les Débetures jusqu'au 31 janvier 2015, inclusivement, a également été payée dans le cadre du rachat. L'inscription des Débetures auprès de la Bourse de Toronto a été radiée au moment de la fermeture des marchés le 30 janvier 2015.

Le 9 février 2015, la Société a conclu une entente avec une société affiliée à Icahn Enterprises L.P. visant la vente de la quasi-totalité des actifs de Uni-Select USA, Inc. et de Beck/Arnley Worldparts, Inc. pour un prix d'achat de 321 millions de dollars, sous réserve d'ajustements en fonction de la valeur des actifs corporels nets vendus à la date de clôture (« **Vente des activités de distribution de pièces automobiles aux États-Unis** »). La Vente des activités de distribution de pièces automobiles aux États-Unis visait les activités de distribution de pièces automobiles de Uni-Sélect aux États-Unis, qui représentaient 38 centres de distribution, 240 magasins corporatifs et environ 3 500 employés. Les activités de FinishMaster aux États-Unis, tout comme l'unité d'affaires canadienne de distribution de pièces et de peinture automobiles, n'ont pas été affectées par cette transaction. La Vente des activités de distribution de pièces automobiles aux États-Unis a été conclue le 1^{er} juin 2015 et le produit de cette transaction a été utilisé par la Société pour rembourser sa dette, défrayer les coûts liés à la transaction et satisfaire le prix d'achat de plusieurs des acquisitions décrites ci-après.

Au cours de l'année 2015, en plus de diverses transactions d'acquisitions d'actifs de plus petite envergure, la Société a complété les acquisitions suivantes au Canada :

- 370071 Alberta Ltd. (exerçant ses activités sous le nom Wilter Auto & Industrial Supplies) (« **Wilter** ») – acquisition des actions de cette coentreprise qui n'étaient pas encore la propriété de Uni-Sélect (soit 50 % des actions en circulation), sept magasins situés dans la province de l'Alberta, conclue le 4 mars 2015;
- C.B. Hoare Auto Parts Limited (« **C.B. Hoare** ») – acquisition d'actifs, trois magasins situés dans la province de la Nouvelle-Écosse, conclue le 17 août 2015;
- Duncan Auto Parts Ltd. (« **Duncan** ») – acquisition d'actifs, deux magasins situés dans la province de la Colombie-Britannique, conclue le 31 août 2015;
- Pièces d'Autos La Malbaie Inc. (« **Malbaie** ») – acquisition des actions de cette coentreprise qui n'étaient pas encore la propriété de Uni-Sélect (soit 50 % des actions en circulation), deux magasins situés dans la province de Québec, conclue le 1^{er} octobre 2015;
- T.N. Discovery Auto Collision Ltd. (« **T.N. Discovery** ») – acquisition d'actifs, deux magasins situés dans la province de l'Ontario, conclue le 16 novembre 2015;

- Colwood-Langford Auto Supply Ltd. (« **Colwood** ») – acquisition des actions de cette coentreprise qui n'étaient pas encore la propriété de Uni-Sélect (soit 50 % des actions en circulation), huit magasins situés dans la province de la Colombie-Britannique, conclue le 16 décembre 2015;

ainsi que les acquisitions suivantes aux États-Unis :

- Painter's Supply Co., Inc. (« **Painter's Supply** ») – acquisition d'actifs, deux magasins situés dans l'État du Colorado, conclue le 3 août 2015;
- Auto Paint Specialists, Inc., APS Tower Paint, Inc. et L.I.C., Incorporated (collectivement, « **APS** ») – acquisition d'actifs, deux magasins situés dans l'État du Wisconsin, conclue le 14 septembre 2015; et
- Aquia Auto Parts, Inc. (exerçant ses activités sous le nom Refinish Solutions) (« **Aquia** ») – acquisition d'actifs, deux magasins situés dans l'État de la Virginie, conclue le 8 décembre 2015.

Les acquisitions d'actifs ou d'actions, selon le cas, de Wilter, C.B. Hoare, Duncan, Malbaie, T.N. Discovery, Colwood, Painter's Supply, APS et Aquia ne constituaient pas des « acquisitions significatives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Pour de l'information sur le volume des ventes résultant de ces acquisitions, veuillez consulter les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015.

Au cours de l'année 2015, sans tenir compte des changements relatifs à la Vente des activités de distribution de pièces automobiles aux États-Unis, la Société a ouvert ou acquis 36 magasins corporatifs et en a fermé 7.

En 2015, dans le cadre d'offres publiques de rachat d'actions dans le cours normal des activités effectuées par l'entremise de la Bourse de Toronto, la Société a racheté pour fins d'annulation un montant total de 181 095 actions ordinaires (sans donner effet au Fractionnement d'actions, tel que défini plus bas) à un prix moyen de 56,63 \$ CAN.

2015 a également vu s'opérer divers changements au sein de l'équipe de la direction de la Société. En date effective du 1^{er} août 2015, Henry Buckley, alors chef de l'exploitation de Uni-Sélect, a été nommé Président et chef de la direction en remplacement de Richard G. Roy, retraité depuis le 31 juillet 2015, qui a occupé le poste de Chef de la direction de la Société durant plus de sept ans. Le 2 juin 2015, Denis Mathieu, alors Vice-président exécutif, services corporatifs et Chef de la direction financière de la Société, a annoncé son départ effectif au 31 juillet 2015. Le poste laissé vacant par le départ de M. Mathieu a été comblé le 30 novembre 2015 par la nomination d'Eric Bussièrès à titre de Chef de la direction financière de la Société.

2016

Au cours de l'année 2016, en plus de diverses transactions d'acquisitions d'actifs de plus petite envergure, la Société a complété les acquisitions suivantes au Canada :

- Pièces d'Autos M.A.G. Inc. (« **M.A.G.** ») – acquisition d'actions, un magasin situé dans la province de Québec, conclue le 1^{er} février 2016;
- Pièces pour Automobiles Jean Talon (1993) Ltée et 9215-7765 Québec Inc. (faisant affaires sous le nom Centre de Pièces Gagnon) (collectivement, « **Jean-Talon** ») – acquisition d'actifs, sept magasins situés dans la province de Québec, conclue le 1^{er} mars 2016;
- Cronie Auto Parts Ltd. (« **Cronie** ») – acquisition d'actifs, un magasin situé dans la province de la Colombie-Britannique, conclue le 15 avril 2016;
- 3635384 Canada Inc. (exerçant ses activités sous le nom « **Dispro** ») – acquisition d'actifs, un magasin situé dans la province de Québec, conclue le 1^{er} juin 2016;

- Guelph Paint and Bumper Supplies Inc. (« **Guelph** ») – acquisition d’actifs, un magasin situé dans la province de l’Ontario, conclue le 5 octobre 2016;
- Pacific Parts Ltd. (« **Pacific Parts** ») – acquisition d’actifs, deux magasins situés dans la province de la Colombie-Britannique, conclue le 30 novembre 2016;
- Vancouver Autocolor Ltd. (« **Vancouver Autocolor** ») – acquisition d’actifs, trois magasins situés dans la province de la Colombie-Britannique, conclue le 19 décembre 2016;

ainsi que les acquisitions suivantes aux États-Unis :

- ColorMaster Automotive Paint, Inc. (« **ColorMaster** ») – acquisition d’actifs, quinze magasins situés dans les États du Missouri, de l’Illinois, de la Louisiane et du Texas, conclue le 4 janvier 2016;
- Magnuson-Hagopian Enterprises, Inc. (exerçant ses activités sous le nom Johnson Michigan Automotive & Industrial Coatings) (« **Johnson Michigan** ») – acquisition d’actifs, trois magasins situés dans l’État du Michigan, conclue le 16 février 2016;
- Annex Group, Inc., Annex Orange County, Inc., Annex San Diego #1, Inc., Annex Riverside, Inc., Annex Hayward, Inc., Annex Santa Clara, Inc. et Annex Seattle, Inc. (collectivement, « **Annex** ») – acquisition d’actifs, neuf magasins situés dans les États de la Californie et de Washington, conclue le 4 avril 2016;
- Zitco, Inc. (« **Zitco** ») – acquisition d’actifs, un magasin situé dans l’État du Minnesota, conclue le 15 avril 2016;
- Gladwin Paint Company, Gladwin Paint Company Austin, Ltd., Gladwin Paint Company Victoria, Ltd., Gladwin Paint Company DFW, Ltd., Gladwin Paint Company North Texas, Ltd. et Gladwin Paint Company Houston, Ltd. (collectivement, « **Gladwin** ») – acquisition d’actifs, huit magasins situés dans l’État du Texas, conclue le 2 mai 2016; et
- Autobody Supply Company, Inc. (« **Autobody** ») – acquisition d’actifs, neuf magasins situés dans l’État de l’Ohio, conclue le 30 novembre 2016.

Les acquisitions d’actifs ou d’actions, selon le cas, de M.A.G., Jean-Talon, Cronie, Dispro, Guelph, Pacific Parts, Vancouver Autocolor, ColorMaster, Johnson Michigan, Annex, Zitco, Gladwin et Autobody ne constituaient pas des « acquisitions significatives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Pour de l’information sur le volume des ventes résultant de ces acquisitions, veuillez consulter les états financiers consolidés de la Société pour l’exercice se terminant le 31 décembre 2016.

Au cours de l’année 2016, la Société a ouvert ou acquis 62 magasins corporatifs et en a fermé 12.

Le 27 avril 2016, le Conseil d’administration de la Société a approuvé un fractionnement de ses actions ordinaires sur une base 2 pour 1 (« **Fractionnement d’actions** »). En vertu du Fractionnement d’actions, chaque actionnaire inscrit dans les registres de la Société en date du 6 mai 2016 à 5 p.m. était autorisé à recevoir une action ordinaire supplémentaire pour chaque action ordinaire détenue à cette date. À moins d’indication contraire, l’information concernant les actions ordinaires de la Société dans la présente Notice est présentée en donnant effet au Fractionnement d’actions.

Le 28 avril 2016, M. André Courville a été nommé Président du Conseil d’administration de la Société en remplacement de M. Robert Chevrier.

Le 10 août 2016, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une période supplémentaire d’un an se terminant le 16 août 2017. Dans le cadre de ces offres publiques de rachat d’actions, la Société était autorisée à racheter jusqu’à 2 000 000 de ses actions ordinaires inscrites à la Bourse de Toronto, représentant approximativement 4,7 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société en date du 1^{er} août

2016. Les rachats quotidiens en vertu de cette offre étaient limités à 20 714 actions ordinaires, à l'exception d'achats en bloc. Au cours de l'année 2016, la Société a racheté pour fins d'annulation un montant total de 1 027 390 actions ordinaires à un prix moyen de 28,22 \$ CAN (à la suite du Fractionnement d'actions).

2017

Au cours de l'année 2017, en plus de diverses transactions d'acquisitions d'actifs de plus petite envergure, la Société a complété les acquisitions suivantes au Canada :

- Impact Auto Parts Inc. (« **Impact Auto** ») – acquisition d'actifs, deux magasins situés dans la province de l'Ontario, conclue le 28 février 2017;
- KC Distributing Inc. (« **KC Distributing** ») – acquisition d'actifs, un magasin situé dans la province de l'Ontario, conclue le 13 juin 2017;
- Dash Distributors Inc. (« **Dash Distributors** ») – acquisition d'actifs, quatre magasins situés dans la province de l'Alberta, conclue le 18 septembre 2017;
- T-W Pike Sales Ltd. (faisant affaire sous le nom Spectrum Coatings « **Spectrum** ») – acquisition d'actifs, trois magasins et un centre de formation situés dans la province du Manitoba, conclue le 18 décembre 2017;

ainsi que les acquisitions suivantes aux États-Unis :

- Blaise of Color Inc. (« **Blaise of Color** ») – acquisition d'actifs, un magasin situé dans l'État du New Jersey, conclue le 17 janvier 2017;
- Crown Auto Body Supply LLC (« **Crown Auto** ») – acquisition d'actifs, un magasin situé dans l'État du Massachusetts, conclue le 17 janvier 2017;
- A. D'Angelo & Sons, Inc. et ses entités reliées (« **D'Angelos** ») – acquisition d'actifs, onze magasins situés dans l'État de la Californie, deux magasins dans l'État du Nevada et un magasin dans l'État de l'Arizona, conclue le 31 janvier 2017;
- Hi-Tec/Professional Paint and Auto Body Supply, Inc. (« **Hi-Tec** ») – acquisition d'actifs, deux magasins situés dans l'État de l'Alaska, conclue le 28 février 2017;

ainsi que les acquisitions suivantes au Royaume-Uni:

- PA Topco Limited (exerçant ses activités sous le nom de « **Parts Alliance** »), un leader dans la distribution de produits automobiles à travers le Royaume-Uni – acquisition d'actions, 161 magasins et 38 sites affiliés à travers l'Angleterre, l'Écosse, Galles et l'Irlande, conclue le 7 août 2017 pour un montant total de 202,2 millions £ (« **Acquisition de Parts Alliance** »);
- Blackburn Brakes Holding Limited, propriétaires de BBC Superfactors Ltd. (collectivement, « **BBC** ») – acquisition d'actions, sept magasins situés dans la région de Lancashire, conclue le 15 septembre 2017;

À part l'Acquisition de Parts Alliance, les acquisitions d'actifs ou d'actions, selon le cas, de Impact Auto, KC Distributing, Dash Distributors, Spectrum, Blaise of Color, Crown Auto, D'Angelos, Hi-Tec et BBC ne constituaient pas des « acquisitions significatives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Pour de l'information sur le volume des ventes résultant de ces acquisitions, veuillez consulter les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.

Au cours de l'année 2017, la Société a ouvert ou acquis 188 magasins corporatifs (182 magasins corporatifs et 6 nouveaux sites) et en a fermé 14.

Le 23 mai 2017, Uni-Sélect a annoncé la nomination de M. Brent Windom au poste de Président et chef de l'exploitation, Produits Automobiles Canada, effectif le 3 juillet 2017 ainsi que la retraite de M. Gary O'Connor à la fin de 2017.

2.3 | ACQUISITION SIGNIFICATIVE

Le 7 août 2017, Uni-Sélect, par l'entremise de sa filiale au Royaume-Uni, a acquis la totalité des actions de PA Topco Limited, exerçant ses activités sous le nom de Parts Alliance.

Parts Alliance est un leader dans la distribution de produits automobiles à travers le Royaume-Uni. Au moment de l'acquisition, Parts Alliance était le deuxième plus grand distributeur indépendant de produits automobiles destinés au marché secondaire avec une part de marché de 7 %, Parts Alliance supporte plus de 23 000 clients par le biais d'un réseau de 161 magasins corporatifs et 38 magasins membres affiliés lequel couvre 85 % du territoire national et qui emploie plus de 2 900 employés.

Le coût de l'acquisition de Parts Alliance était d'approximativement 202,2 millions £ et a été entièrement financé par la facilité de crédit disponible.

Le 20 octobre 2017, la Société a déposé le formulaire 51-102A4 *Déclaration d'acquisition d'entreprise* sur le site web de SEDAR au www.sedar.com.

L'acquisition de Parts Alliance a offert à Uni-Select un point d'entrée intéressant au sein du marché européen présentement en consolidation et doté d'un fort potentiel d'accroissement, avec un rôle de leadership au Royaume-Uni tout en procurant un troisième pilier de croissance pour compléter ses secteurs d'activités au Canada et aux États-Unis.

Financement de l'acquisition

Afin de financer l'Acquisition Parts Alliance et pour le fonds de roulement général de la Société, Uni-Sélect a souscrit à un engagement de 625 millions de dollars avec la Banque Nationale du Canada, à titre d'agent administratif et seul teneur de livres ainsi que la Banque Royal du Canada, à titre d'agent administratif, contenu d'une nouvelle facilité de crédit de 100 millions de dollars et d'une facilité de crédit rotatif à long terme non garantie de 525 millions de dollars, ce qui a permis à la Société de financer l'Acquisition de Parts Alliance.

Histoire de Parts Alliance

Fondée en 1999 dans le Royaume-Uni, le groupe Parts Alliance a été formé afin de servir ses comptes nationaux et développer sa propre stratégie de marque pour ses membres fondateurs. En janvier 2014, Parts Alliance a agi en tant qu'un des membres fondateurs de Nexus Automotive International SA, formant ainsi une alliance mondiale. Durant le mois d'avril de la même année, Parts Alliance a été acquis par HgCapital, ce qui a mené à la formation du groupe Parts Alliance – une seule entité qui inclus plusieurs distributeurs nationaux ainsi que des départements centralisés qui agissent pour et au nom des membres et le groupe Parts Alliance. Plusieurs acquisitions ont suivi afin de maintenir l'évolution rapide du groupe Parts Alliance, avec 9 compagnies acquises depuis 2014. En août 2017, 100 % des actions de PA Topco Limited, exerçant ses activités sous le nom The Parts Alliance, ont été acquises par Uni-Sélect.

3 | DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

3.1 | APERÇU GÉNÉRAL

Fondée au Québec, Canada, en 1968, Uni-Sélect Inc. est, par l'entremise de ses filiales, l'un des plus importants distributeurs de pièces de rechange et d'accessoires destinés au marché secondaire de l'automobile au Canada et au Royaume-Uni et l'un des plus importants distributeurs indépendants de peinture et produits connexes en Amérique du Nord.

Au Canada, Uni-Select supporte plus de 16 000 ateliers de réparation/installation à travers un réseau national de plus de 1 100 grossistes indépendants et 60 magasins corporatifs, dont plusieurs opèrent sous les programmes de bannières de Uni-Sélect incluant BUMPER TO BUMPER^{MD}, AUTO PARTS PLUS^{MD} et FINISHMASTER^{MD}. Uni-Sélect supporte également plus de 3 900 ateliers et magasins à travers ses bannières d'ateliers de réparation/installation, ainsi que ses bannières de carrosserie automobile (« **Produits Automobiles Canada** »).

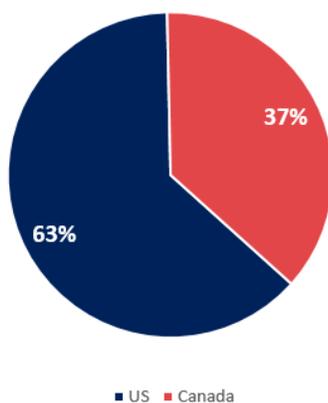
Aux États-Unis, FinishMaster, Inc. (« **FinishMaster États-Unis** »), une filiale à part entière de Uni-Sélect, opère un réseau national de 210 magasins corporatifs de produits de revêtement automobile sous la bannière FINISHMASTER, laquelle dessert un réseau de plus de 30 000 clients annuellement.

Au Royaume-Uni, Uni-Sélect, par l'intermédiaire de Parts Alliance, est un leader de la distribution de produits automobiles destinés au marché secondaire. Parts Alliance supporte plus de 23 000 clients par le biais d'un réseau de près de 200 emplacements, dont 170 magasins corporatifs.

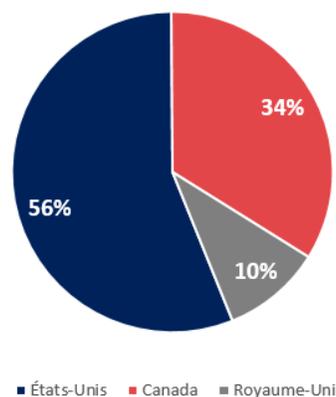
Les clients de Uni-Sélect ont accès à plus de 2 millions de pièces de remplacement pour véhicules nord-américains et importés, des outils et équipements ainsi que près de 30 000 produits divers de peinture et d'accessoires pour ateliers de réparation. Un inventaire regroupant une variété de près de 330 000 pièces est constamment maintenu en inventaire pour répondre aux besoins de la clientèle. Son large éventail de pièces inclut des marques privées et nationales. Ses fournisseurs sont parmi les plus grands fabricants mondiaux de pièces pour véhicules, d'outils, d'équipements et de produits de peinture.

Ses activités se concentrent principalement sur la distribution, la vente et la commercialisation **(i)** de pièces de rechange et d'accessoires, d'équipement et d'outillage au Canada et au Royaume-Uni, et **(ii)** de peinture et de produits connexes et accessoires au Canada et aux États-Unis. En ce qui concerne les ventes générées par la Société, sur une base consolidée, celles-ci sont, historiquement, plus élevées aux deuxième et troisième trimestres qu'aux premier et quatrième trimestres.

Ventes en 2016 par région

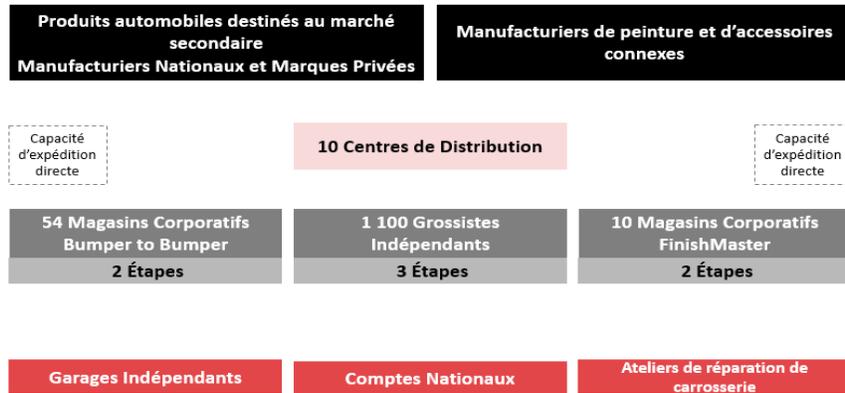


Ventes en 2017 par région



MODÈLE D’AFFAIRES UNI-SÉLECT

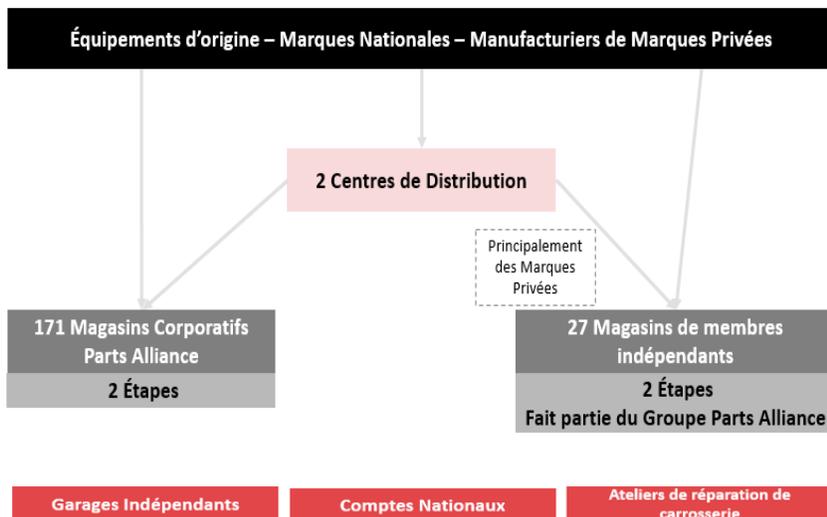
PRODUITS AUTOMOBILES CANADA



FINISHMASTER ÉTATS-UNIS



PARTS ALLIANCE



Produits

Les principaux produits distribués par Produits Automobiles Canada sont les pièces automobiles (ex. freins, transmission, gestion électrique, systèmes d'échappement, produits de filtration, les pièces pour l'entretien incluant les filtres ainsi que les pièces pour le contrôle de la température, suspension, systèmes à carburant et composantes pour la gestion du moteur), l'équipement et l'outillage, les produits de peinture et de carrosserie, les lubrifiants et les produits chimiques et les articles de sécurité. Plusieurs de ces produits sont offerts par Uni-Sélect sous ses marques privées, incluant Auto Extra^{MD}, Worldparts^{MD}, Mäktig^{MC}, RS Parts^{MC}, Purezone^{MD}, UStart^{MD} et The Cooling Depot^{MD}, tous des produits de qualité offerts à des prix plus compétitifs que ceux des manufacturiers renommés.

FinishMaster États-Unis vend de la peinture pour véhicules, des revêtements et des accessoires connexes. En plus de sa propre marque privée d'accessoires de remise à neuf, « SMART », FinishMaster États-Unis offre une gamme complète de produits de marque incluant Axalta Coating Systems, PPG Industries, Inc. et 3M Company. FinishMaster États-Unis est tributaire de ces fournisseurs clés, dont ses 10 principaux marchands partenaires représentent environ 90 % de ses achats. SMART est la marque maison de FinishMaster États-Unis pour les produits connexes qui sont destinés à rencontrer les normes supérieures exigées par la clientèle du marché secondaire de l'automobile. SMART possède une identité nationale et offre une valeur exceptionnelle au marché secondaire de l'automobile.

Les principaux produits distribués par Parts Alliance sont les pièces automobiles (ex. freins, transmission, gestion électrique, systèmes d'échappement, produits de filtration, les pièces pour l'entretien incluant les filtres ainsi que les pièces pour le contrôle de la température, suspension, systèmes à carburant et composantes pour la gestion du moteur), l'équipement et l'outillage, les produits de peinture et de carrosserie, les lubrifiants et les produits chimiques et les articles de sécurité. Plusieurs de ces produits sont offerts par Parts Alliance sous ses marques privées, incluant A2A, ARX, Drivetec et Vetec, tous des produits de qualité offerts à des prix plus compétitifs que ceux des manufacturiers renommés.

MARQUES POUR LES PRODUITS		
MARQUES	DESCRIPTION	IDENTIFICATION
Auto Extra ^{MD}	Pièces de support de moteur exclusivement emballées pour Produits Automobiles Canada	
ColorXtra ^{MD}	Produits de peinture exclusivement emballés pour Produits Automobiles Canada	
Mäktig ^{MC}	Divers accessoires et outils exclusivement emballés pour Produits Automobiles Canada	MÄKTIG
Purezone ^{MD}	Produits de filtration et d'huile exclusivement emballés pour Produits Automobiles Canada	
RS Parts ^{MC}	Produits de freins, tambours et rotors exclusivement emballés pour Produits Automobiles Canada	
Select Xtras ^{MD}	Accessoires pour roues et pneus exclusivement emballés pour Produits Automobiles Canada	

MARQUES POUR LES PRODUITS		
MARQUES	DESCRIPTION	IDENTIFICATION
The Cooling Depot ^{MD}	Marque pour les systèmes de contrôle de la température et de refroidissement du moteur exclusivement emballés pour Produits Automobiles Canada	
UStart ^{MD}	Batteries exclusivement emballées pour Produits Automobiles Canada	
Worldparts ^{MD}	Divers produits automobiles de première qualité exclusivement emballés pour Produits Automobiles Canada	
SMART	Peinture et accessoires de remise à neuf exclusivement emballés pour FinishMaster États-Unis	
A2A	Produits de systèmes d'échappement exclusivement emballés pour Parts Alliance	
ARX	Produits électriques exclusivement emballés pour Parts Alliance	
DriveTec	Divers produits automobiles de première qualité à prix compétitif exclusivement emballés pour Parts Alliance	
Vetech	Divers produits automobiles de première qualité à prix compétitif exclusivement emballés pour Parts Alliance	

Clientèle

La clientèle de Uni-Sélect exploite des commerces de vente en gros et au détail de pièces de remplacement pour véhicules automobiles, d'équipement, d'outillage et d'accessoires ainsi que de la peinture automobile et d'accessoires de débosselage. Plusieurs de ces commerces exploitent aussi des ateliers de réparation et de carrosserie. Uni-Sélect vend également ses produits à des exploitants de flottes de véhicules et à des comptes nationaux.

La structure tarifaire des produits vendus par Uni-Sélect et les escomptes accordés varient en fonction de la situation géographique et du type de clients desservis.

Un certain nombre de clients canadiens sont aussi actionnaires de Uni-Sélect. Uni-Sélect entretient une relation suivie avec ses clients au moyen d'expositions et de congrès et par la participation de ceux-ci à des comités consultatifs d'achats et de marketing.

Achats

Uni-Sélect se distingue dans l'industrie de pièces pour véhicules en offrant à ses clients qui sont des distributeurs indépendants (grossistes) la possibilité de s'approvisionner directement auprès des fournisseurs (sujet à certains critères minimaux) ou, au choix, de l'un de ses centres de distribution. L'approvisionnement direct auprès d'un fournisseur permet aux clients de réduire leur coût d'acquisition de pièces.

L'accès aux centres de distribution de Uni-Sélect permet aux clients d'effectuer des commandes de pièces à l'unité ou de compléter des commandes urgentes.

Sûretés

Dans le but d'assurer le paiement des sommes dues à Uni-Sélect, un client doit, généralement, donner des sûretés adéquates, soit une hypothèque sur l'inventaire ou par une garantie personnelle de ses actionnaires.

Support et services de gestion

Uni-Sélect offre également une gamme de services de support et d'encadrement. Les services visent le marketing, la promotion des produits, le matériel publicitaire, les expositions et l'aménagement des magasins. Les services offerts aux grossistes indépendants visent également la gestion administrative, des taux privilégiés de transport pour l'expédition des commandes, des programmes de formation, des services de cartes de crédit de fidélisation ainsi que des programmes d'assurance pour employés et entreprises.

Magasins Corporatifs

L'année 2016 a vu le dévoilement des nouvelles bannières de Uni-Sélect au Canada, soit BUMPER TO BUMPER et FINISHMASTER pour ses magasins corporatifs. Afin d'augmenter davantage ses parts de marché et maintenir une croissance soutenue, Uni-Sélect entend poursuivre le développement de son réseau de magasins corporatifs sous ses bannières BUMPER TO BUMPER et FINISHMASTER, non seulement en assistant ses membres et ses clients qui souhaitent prendre leur retraite, mais également en faisant l'acquisition de compétiteurs.

En date du 31 décembre 2017, Uni-Sélect comptait 54 magasins corporatifs qui opéraient sous la bannière BUMPER TO BUMPER, 222 magasins corporatifs qui opéraient sous la bannière FINISHMASTER (10 au Canada et 212 aux États-Unis) et 171 magasins corporatifs qui opéraient sous la bannière PARTS ALLIANCE.

Concurrence

Plusieurs intervenants se disputent le marché de la distribution de pièces pour véhicules automobiles. Au Canada et au Royaume-Uni, les principaux sont les distributeurs grossistes, les réseaux de concessionnaires de véhicules et les grandes chaînes nationales. La Société considère, sur la base de son chiffre d'affaires, qu'elle est un leader canadien dans le secteur des entrepôts de distribution pour véhicules légers. Bien que les deux principaux concurrents canadiens de Uni-Sélect au Canada soient détenus par des intérêts américains, l'implantation d'un nouvel intervenant étranger au Canada demeure possible, ce qui aurait pour effet d'augmenter la compétition. Le marché secondaire de pièces automobiles au Royaume-Uni demeure fragmenté et compétitif avec plusieurs distributeurs indépendants. La Société considère, sur la base de son chiffre d'affaires, qu'elle est un leader parmi les distributeurs traditionnels pour véhicules légers au Royaume-Uni.

L'industrie de la distribution de peinture et revêtements automobiles demeure un marché fragmenté et concurrentiel comptant un grand nombre de distributeurs indépendants qui se font concurrence principalement au niveau du soutien et de l'expertise technique, des prix, de la diversité de la gamme de produits et de l'aide financière. Il existe un certain nombre de distributeurs régionaux indépendants, dont bon nombre sont des concurrents directs de FinishMaster à l'échelle régionale ou locale. FinishMaster et d'autres distributeurs de peinture et revêtements automobiles également en quête de croissance peuvent aussi se faire concurrence dans le cadre d'acquisitions de distributeurs indépendants et de points de vente. FinishMaster peut également subir une forte concurrence à l'égard des ventes de la part de nouveaux venus sur le marché, de fabricants de peinture automobile, de coopératives d'achat ou d'autres grands distributeurs intéressés à percer ces marchés ou à lui disputer des occasions d'acquisition intéressantes. Même si les plus grands fabricants de peinture automobiles n'ont en général jamais exploité leur propre entreprise de distribution, ou ne l'ont fait que de façon limitée, ils peuvent éventuellement décider d'investir dans ce créneau.

3.2 | PRODUITS AUTOMOBILES CANADA

La grande majorité des opérations canadiennes de Uni-Sélect sont menées par Uni-Select Pacific Inc., Uni-Sélect Prairies Inc., Uni-Sélect Québec Inc. et Uni-Sélect Eastern Inc., directement ou par l'entremise de leurs filiales respectives. Même si une portion considérable des magasins corporatifs de Uni-Sélect au Canada sont détenus par Les magasins Uni-Sélect Canada Inc. et FinishMaster Canada Inc. (chacune une filiale exclusive et indirecte de la Société), certains magasins corporatifs sont détenus par d'autres filiales de la Société. Uni-Sélect a pour objectif de substantiellement regrouper tous ses magasins corporatifs canadiens sous Les magasins Uni-Sélect Canada Inc. et FinishMaster Canada Inc. dans un avenir rapproché.

Uni-Sélect exploite 10 centres de distribution pour un total approximatif de 825 040 pieds carrés d'espace d'entrepôt et 64 magasins corporatifs à travers le Canada. Les ventes en 2017 représentent 485 millions de dollars comparativement à 444 millions de dollars en 2016. L'augmentation de 9,1 % (41 millions de dollars) est attribuable à une augmentation de 3,9 % de ventes nettes générées par les nouvelles acquisitions (17 millions de dollars) combinées avec une augmentation de 3,9 % de la croissance organique et l'effet positif de conversion du dollar canadien de 1,8 % (8 millions de dollars), contrebalancées par 0,5 % dues aux journées différentes de facturation.

La grande majorité des ventes canadiennes de Uni-Sélect est réalisée grâce à la distribution de produits automobiles à des grossistes indépendants. Ces grossistes indépendants approvisionnent une clientèle composée de chaînes nationales d'installateurs, de stations-service, d'ateliers de réparation, d'opérateurs de flottes de véhicules, de carrossiers, de concessionnaires automobiles et de machinerie lourde, d'entreprises des secteurs privé et public et de consommateurs.

Uni-Sélect est également un fournisseur de pièces pour certaines entreprises d'envergure, dont Canadian Tire, Midas, Prime Carcare Group (Minute Muffler/Speedy), Kal-Tire, OK Tire et Leader Auto Ressources LAR Inc. ainsi que des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux. Uni-Sélect a une alliance avec la compagnie Collision Solutions Network Inc. leur permettant d'offrir une couverture nationale aux compagnies d'assurance. Une telle alliance permet aussi aux clients de Uni-Sélect de vendre des produits aux ateliers de réparation affiliés avec Collision Solutions Network Inc.

Programmes pour grossistes indépendants

En février 2016, Uni-Sélect annonçait une nouvelle stratégie de marque pour ses magasins corporatifs et ses grossistes indépendants. Basé sur sa vision de croissance de son réseau de magasins corporatifs, la bannière Bumper to Bumper (une bannière déjà existante et bénéficiant d'une renommée dans les prairies canadiennes) a été choisie comme la bannière représentant le mieux la nouvelle stratégie de marque et d'image de la Société pour tous ses magasins corporatifs de pièces automobiles à travers le pays. Le logo a été amélioré, le programme bonifié et cette bannière est maintenant disponible également aux grossistes indépendants. La stratégie présente deux offres importantes : un programme de marketing clé en main avec une marque reconnue (BUMPER TO BUMPER), et une offre à la carte pour les grossistes indépendants qui souhaitent conserver leur propre identité mais qui demeurent liés à une marque de commerce reconnue à l'échelle nationale (AUTO PARTS PLUS). Étant donné que la marque Auto-Plus est sur le point d'être éliminée, les membres affichant cette bannière ont l'option de choisir entre les bannières BUMPER TO BUMPER et AUTO PARTS PLUS, ou alternativement, rester indépendants (non identifiés par une marque de commerce appartenant à Uni-Sélect).

Auto Parts Plus^{MD} et Bumper to Bumper^{MD}

En 2017, les bannières AUTO PARTS PLUS et BUMPER TO BUMPER regroupaient des magasins corporatifs et des grossistes indépendants qui étaient, pour certains, actionnaires de Uni-Sélect et qui exploitaient des commerces de vente (commercial et détail) de pièces pour véhicules automobiles. Les achats effectués par les clients AUTO PARTS PLUS et BUMPER TO BUMPER au cours de l'exercice financier 2017 représentaient la majorité du chiffre d'affaires des opérations canadiennes de Uni-Sélect.

MARQUES POUR LES GROSSISTES INDÉPENDANTS AU CANADA		
MARQUES	DESCRIPTION	IDENTIFICATION
Auto Parts Plus ^{MD}	Marque principale utilisée sous licence par les grossistes indépendants de Uni-Sélect pour l'identification de leurs magasins au Canada	
Bumper to Bumper ^{MD}	Marque identifiant les clients (ainsi que les magasins corporatifs de pièces automobiles de la Société) qui exploitent des commerces de vente (commercial et détail) au Canada	

Programmes pour installateurs

En avril 2014, Uni-Sélect a adopté une stratégie de bannière pour ses ateliers de réparation au Canada. Grâce à cette stratégie, les ateliers ont le choix du programme en vertu duquel ils veulent opérer en fonction de leurs besoins (AUTO-SELECT, UNI-PRO, BYOP ou SELECTAUTOXPRT) et profitent d'une offre flexible et diversifiée qui s'adapte spécifiquement aux besoins précis de chacun permettant ainsi le soutien de leur croissance. En se joignant à l'un de ces programmes de bannière, les ateliers bénéficient d'une plus grande renommée, du soutien d'un réseau pour la promotion de leur atelier et d'avantages pour fidéliser leur clientèle.

Auto-Select^{MD}

Uni-Sélect offre la bannière AUTO-SELECT aux ateliers qui offrent un service complet à leur clientèle. Les critères minimaux mis en place assurent que les normes soient rencontrées et que l'intégrité de la marque soit respectée. Elle se positionne comme bannière « sélecte » et fait aisément concurrence aux concessionnaires. Elle offre aux ateliers et aux consommateurs les programmes de garantie les plus complets ainsi que les solutions technologiques nécessaires pour la gestion efficace d'un atelier. La bannière AUTO-SELECT est un programme clé en main pour les installateurs qui recherchent une offre complète et une marque de prestige. Ce concept comprend tous les éléments haut de gamme exigés par les ateliers d'avant-garde avec une forte image de marque et un plan de communication.

Programme à la carte

Ce programme propose un menu à la carte offrant une image de marque optionnelle (UNI-PRO) ainsi que plusieurs garanties pour les ateliers et leurs clients. Les installateurs peuvent également profiter de programmes de formation, d'outils de diagnostic et de coaching en gestion d'entreprise.

Les installateurs Uni-Pro sont présents à travers le Canada et exploitent des ateliers de réparation et de maintenance pour véhicules moteurs. Ils s'approvisionnent chez les grossistes indépendants et les magasins corporatifs AUTO PARTS PLUS et BUMPER TO BUMPER.

SelectAutoXpert^{MC}

Le programme SelectAutoXpert (« **SAX** ») s'adresse aux ateliers de réparation de mécanique générale. Ce programme offre une protection assurance-qualité qui prévoit une garantie de 90 jours sur le service et les pièces, une garantie prolongée de 365 jours sur les pièces, des primes de loyauté, des réductions sur les frais de cartes de crédit, des rabais sur les achats et un programme d'assurances commerciale et collective. Les ateliers de réparation qui recherchent une solution abordable et conviviale offrant des rabais avantageux peuvent opter pour le programme SAX.

ProColor^{MD}

Les spécialistes en carrosserie qui exploitent des ateliers reconnus pour la qualité de leur travail peuvent obtenir une licence leur donnant droit à l'usage de la marque de commerce ProColor. Ces exploitants doivent s'engager à satisfaire certains standards en matière de qualité et à s'approvisionner auprès du réseau Uni-Sélect pour les pièces et produits de carrosserie. Plusieurs de ces spécialistes de la réparation à la suite de collisions situées au Québec sont identifiés sous la bannière le Carrossier ProColor.

ColorPlus

ColorPlus est un programme destiné aux entrepreneurs indépendants opérant des ateliers de carrosserie. La mission de ce programme est d'offrir une solution de marketing pour les ateliers de carrosserie au Canada qui veulent demeurer indépendants et concurrentiels dans l'industrie de la carrosserie et de la remise en état des véhicules.

MARQUES POUR LES INSTALLATEURS AU CANADA		
MARQUES	DESCRIPTION	IDENTIFICATION
Uni-Pro ^{MD}	Programme principal de marketing pour les installateurs	
Auto-Select ^{MD}	Programme principal de marketing pour les installateurs	
SelectAutoXpert	Programme principal de marketing pour les installateurs	
ProColor ^{MD}	Identification pour les propriétaires d'ateliers spécialisés en peinture et en carrosserie	ProColor ^{MD}
ColorPlus	Programme de marketing pour les installateurs spécialisés en carrosserie et en la réparation après collision	

Relations avec les employés

Au 31 décembre 2017, Uni-Sélect employait au Canada l'équivalent de 1 206 salariés à temps plein. Les employés d'entrepôt des centres de distribution situés dans la ville de Boucherville (Québec) et de Coquitlam (Colombie-Britannique) ainsi que les employés de magasins situés dans la région de la Beauce au Québec sont syndiqués (représentant un total d'approximativement 225 personnes à temps plein). L'entente collective des employés de l'entrepôt de Coquitlam est présentement en négociation.

La Société considère que ses relations « employeur/employés » sont satisfaisantes et estime que la qualité de son personnel est un élément clé de sa réussite.

Immobilier

Uni-Sélect privilégie la location par opposition à la propriété des immeubles dans lesquels elle exploite ses activités. Elle est propriétaire d'un nombre restreint d'immeubles.

Le siège social de Boucherville (Québec) est situé dans un immeuble appartenant à Uni-Sélect. Le terrain couvre une superficie de 435 000 pieds carrés et l'immeuble couvre environ 195 500 pieds carrés dont 32 300 pieds carrés sont réservés aux bureaux de l'administration.

Uni-Sélect Eastern Inc. est propriétaire d'un terrain de 25 388 pieds carrés (incluant un immeuble) situé à Clinton (Ontario) qui est loué à un client.

3.3 | FINISHMASTER ÉTATS-UNIS

Les activités de Uni-Sélect aux États-Unis sont exploitées exclusivement par FinishMaster États-Unis suite à la clôture de la Vente des activités de distribution de pièces automobiles aux États-Unis.

FinishMaster États-Unis exploite 4 entrepôts pour une dimension totale d'entreposage d'environ 182 325 pieds carrés et 212 magasins corporatifs. Ses ventes pour l'année 2017 s'élèvent à 815 millions de dollars comparativement à 753 millions de dollars en 2016. L'augmentation de 8,2 % provient des ventes additionnelles générées par le biais d'acquisitions (114 millions de dollars) suite à une baisse de 6,9 % de la croissance organique (52 millions de dollars).

FinishMaster États-Unis vend de la peinture industrielle et pour véhicules moteurs, des revêtements et des accessoires connexes destinés aux ateliers de carrosserie, aux concessionnaires automobiles, aux exploitants de parcs automobiles et à des clients commerciaux à travers son vaste réseau de magasins corporatifs. FinishMaster États-Unis offre également à ses clients de la formation en gestion et, conjointement avec les manufacturiers, de la formation sur l'utilisation des produits.

Commerce Électronique

FinishMaster États-Unis considère le commerce électronique comme une initiative importante pour le succès de l'entreprise. Fournir une plate-forme solide pour les clients, en particulier ceux faisant partie de chaînes d'atelier de carrosserie, réduit ainsi les frais d'exploitation et augmente le rendement à la fois pour FinishMaster États-Unis et ses clients.

Relations avec les employés

Au 31 décembre 2017, FinishMaster États-Unis employait l'équivalent de 1 752 salariés à temps plein et 113 salariés à temps partiel aux États-Unis, aucun d'entre eux étant syndiqué. FinishMaster États-Unis considère que ses relations « employeur/employés » sont satisfaisantes et estime que la qualité de son personnel est un élément clé de sa réussite.

Immobilier

FinishMaster États-Unis privilégie également la location contrairement à la propriété des immeubles dans lesquels elle exploite ses activités. Elle est propriétaire néanmoins six propriétés : un entrepôt de 40 860 pi² situé à Adel, Georgie, un autre entrepôt de 58 000 pi² à Grand Rapids, Michigan et quatre immeubles à partir desquels elle exploite des magasins corporatifs situés à Muskegon, Michigan (5 856 pi²), Burton, Michigan (5 000 pi²), Mishawaka, Indiana (10 400 pi²) et Ft. Myers, Floride (6 500 pi²).

3.4 | PARTS ALLIANCE

Les activités de Uni-Sélect au Royaume-Uni sont exploitées exclusivement par Parts Alliance et ses filiales.

Parts Alliance exploite 2 entrepôts pour une dimension totale d'entreposage d'environ 110 000 pieds carrés et 171 magasins corporatifs. Ses ventes s'élèvent à 149 millions de dollars en 2017 depuis son acquisition le 7 août 2017.

Parts Alliance distribue des pièces automobiles au marché secondaire du Royaume-Uni. Parts Alliance a un très grand inventaire de pièces automobiles de qualité, un catalogue reconnu de pièces afin d'être en mesure de donner un service sur demande à ses clients garagistes.

Commerce Électronique

Une version Web du catalogue Parts Alliance, ALLICAT ONLINE, a été développé afin de supporter ses clients et celui-ci donne aux garagistes la possibilité d'identifier les pièces dont ils ont besoin, vérifier les pièces en stock et passer des commandes avec leur membre local. Cette plate-forme solide s'intègre avec Autodata afin de visualiser les temps d'installation, les horaires de service et bien plus.

AUTOSESSIVE.COM continue d'évoluer afin de se conformer aux besoins et aux demandes croissantes de la vente au détail en ligne depuis son lancement. Les clients ont la possibilité de naviguer à travers un vaste éventail de produits de qualité. Ils ont le choix de faire livrer leurs achats ou de venir les chercher en magasin.

Relations avec les employés

Au 31 décembre 2017, Parts Alliance employait l'équivalent de 2 713 salariés à temps plein et 238 salariés à temps partiel au Royaume-Uni, aucun d'entre eux étant syndiqué. Parts Alliance considère que ses relations « employeur/employés » sont satisfaisantes et estime que la qualité de son personnel est un élément clé de sa réussite.

Immobilier

Parts Alliance privilégie également la location contrairement à la propriété des immeubles dans lesquels elle exploite ses activités. Elle est propriétaire des sept propriétés suivantes : un entrepôt de 20 000 pi² situé à Smethwick, Birmingham, un entrepôt de 17 000 pi² à Hays, London, un entrepôt de 20 000 pi² à Chester, Cheshire et trois immeubles d'un total de 18 000 pi² situés à Accrington, Blackburn et Burnley au nord de Manchester.

3.5 | PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Dans le cours normal de ses activités, Uni-Sélect utilise divers noms d'affaires et marques de commerce, dont certaines marques figuratives, incluant celles identifiées à l'Annexe A. Uni-Sélect investit de façon continue dans ses marques dont certaines ont acquis une renommée significative. Uni-Sélect prend les mesures appropriées pour protéger et préserver ses droits de propriété intellectuelle.

3.6 | RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Uni-Sélect est essentiellement un distributeur de produits automobiles et n'exerce aucune activité de fabrication. Elle ne s'occupe pas de recherche et de développement de nouveaux produits. À l'exception d'incidents imprévus, notamment un incendie dans un centre de distribution, le risque environnemental de l'entreprise se limite aux déversements accidentels de quantités limitées de matières dangereuses en cours de transport ou de manutention et, dans certaines juridictions et dans des circonstances particulières, à la contamination historique de propriétés louées.

3.7 | FACTEURS DE RISQUE

La Société intègre par renvoi l'information décrivant les facteurs de risque auxquels l'entreprise est exposée sous la rubrique « Gestion des risques » dans son Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 qui est disponible à www.sedar.com ainsi que sur le site Internet de la Société à www.uniselect.com.

4 | DIVIDENDES

La Société a déclaré des dividendes trimestriels depuis 1987 et a une politique de paiement des dividendes en place depuis 1998. En fonction de sa rentabilité, des besoins de liquidités pour financer sa croissance, de sa situation financière générale et d'autres facteurs déterminés par le Conseil d'administration, Uni-Sélect a pour pratique de déclarer un dividende correspondant à environ 20 % à 25 % du résultat ajusté net de l'année précédente tel qu'inscrit dans le rapport annuel de la Société.

Au cours de l'année 2017, Uni-Sélect a déclaré un dividende de 0,085 \$ CAN par action ordinaire pour le premier trimestre et un dividende de 0,0925 \$ CAN pour les trois trimestres subséquents de 2017. Uni-Sélect a déclaré **(i)** un dividende de 0,08 \$ CAN par action ordinaire dans le premier trimestre de 2016 et un dividende de 0,085 \$ CAN par action ordinaire pour les trois trimestres subséquents de 2016 et **(ii)** un dividende de 0,075 \$ CAN par action ordinaire pour le premier trimestre de 2015 ainsi qu'un dividende de 0,08 \$ CAN pour les trois trimestres subséquents de 2015. Afin d'éviter toute ambiguïté, les montants de dividendes énoncés précédemment sont, dans chacun des cas, exprimés en donnant effet au Fractionnement d'actions.

5 | DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

La structure du capital de Uni-Sélect inc. se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires (les « **actions ordinaires** »), sans valeur nominale et d'un nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries et assorties des caractéristiques suivantes :

Actions ordinaires

Chaque action ordinaire accorde à son porteur un droit de vote et le droit de recevoir des dividendes dont les montants et le moment auquel ils sont payables sont fixés par le Conseil d'administration de la Société, après le versement de dividendes sur les actions privilégiées, s'il y a lieu. En cas de liquidation ou dissolution volontaire ou forcée, les porteurs ont le droit de participer au partage de l'actif après le paiement aux porteurs des actions privilégiées. Au 28 février 2018, 42 273 812 actions ordinaires avaient été émises et étaient en circulation.

Actions privilégiées

Les actions privilégiées sont des actions sans droit de vote pouvant être émises en séries. Au 28 février 2018, aucune action privilégiée n'était émise et n'était en circulation. Le Conseil d'administration de la Société a le droit, de temps à autre, de fixer le nombre d'actions privilégiées de chaque série, leur désignation ainsi que les droits et restrictions s'y rattachant. Les porteurs d'une série d'actions privilégiées ont le droit de recevoir des dividendes et de participer au partage de l'actif en cas de liquidation ou dissolution volontaire ou forcée en priorité sur les actions ordinaires. En date du 3 mai 2016, la Société a modifié ses statuts de prorogation afin de, notamment, limiter le nombre maximum d'actions privilégiées de la Société pouvant être émise à 20 % du montant des actions ordinaires en circulation.

6 | MARCHÉ POUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Les actions ordinaires sont inscrites à la bourse de Toronto sous le symbole UNS.

Le tableau suivant rapporte les cours bas et haut et les volumes d'actions ordinaires transigés tels que rapportés par la Bourse de Toronto du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

DONNÉES SUR LES PRIX ET LE VOLUME DES OPÉRATIONS			
MOIS	COURS (BAS) \$ CAN	COURS (HAUT) \$ CAN	VOLUME
Janvier	29,470	31,265	1 566 156
Février	29,710	34,660	2 179 412
Mars	32,940	35,500	1 097 550
Avril	34,600	37,030	922 296
Mai	28,730	36,900	3 671 536
Juin	29,050	31,990	1 499 193
Juillet	27,790	31,750	1 756 690
Août	26,640	29,480	1 757 195
Septembre	26,030	29,360	1 881 720
Octobre	26,970	28,850	1 659 713
Novembre	23,660	28,360	3 507 896
Décembre	25,730	29,100	1 878 246

7 | ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

7.1 | ADMINISTRATEURS

Le tableau suivant donne le nom de chaque administrateur, la province ou l'État et leur pays de résidence, l'année où chacun est devenu administrateur, leur principale occupation pour les cinq dernières années et, le cas échéant, le comité sur lequel il siège. Les administrateurs sont élus jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou, lors d'une démission ou d'un poste vacant, jusqu'à ce qu'un successeur soit élu ou nommé.

ADMINISTRATEURS DE LA SOCIÉTÉ			
NOM	ADMINISTRATEUR DEPUIS	OCCUPATION PRINCIPALE	COMITÉ(S)
Henry Buckley¹ Colombie-Britannique, Canada	2016	Président et chef de la direction de la Société	----
Michelle Cormier² Québec, Canada	2016	Associée chez Wynnchurch Capital Canada Ltd.	<ul style="list-style-type: none"> Comité d'audit (présidente) Comité de régie d'entreprise et de nomination
André Courville³ Québec, Canada	2014 (président du conseil depuis le 28 avril 2016)	Administrateur de sociétés	<ul style="list-style-type: none"> Comité d'audit Comité de régie d'entreprise et de nomination (président) Comité des ressources humaines et de la rémunération
Patricia Curadeau-Grou⁴ Québec, Canada	2013	Administratrice de sociétés	<ul style="list-style-type: none"> Comité d'audit Comité des ressources humaines et de la rémunération
Jeffrey I. Hall⁵ Ontario, Canada	2015	Administrateur de sociétés	<ul style="list-style-type: none"> Comité d'audit Comité des ressources humaines et de la rémunération (président)
George E. Heath⁶ Ohio, USA	2017	Administrateur de sociétés	----
Richard L. Keister⁷ Floride, É.-U.	2013	Administrateur de sociétés	<ul style="list-style-type: none"> Comité d'audit Comité de régie d'entreprise et de nomination
Robert Molenaar⁸ Berkshire, Royaume-Uni	2017	Président et chef de la direction chez Tradebe Management Limited	<ul style="list-style-type: none"> Comité de régie d'entreprise et de nomination Comité des ressources humaines et de la rémunération
Richard G. Roy⁹ Québec, Canada	2008	Administrateur de sociétés	----
Dennis M. Welvaert¹⁰ Texas, É.-U.	2013	Administrateur de sociétés	<ul style="list-style-type: none"> Comité de régie d'entreprise et de nomination

¹ M. Buckley était Président et Chef de la direction de la Société entre septembre 2014 et août 2015 et était Vice-Président de la société W.W. Grainger Inc. (Specialty Brand Companies and Mergers and Acquisitions) entre 2012 et 2014. De 2007 à 2012, il était Vice-Président et Chef de la direction de la société Acklands-Grainger Inc., une division de la société W.W. Grainger Inc.

² Avant de se joindre à l'équipe de Wynnchurch Capital Canada Ltd., Mme Cormier était Directrice financière d'une entreprise familiale jusqu'en juillet 2014. Mme Cormier a présidé et mené la restructuration de Adaltis inc., une entreprise dans le domaine des tests biologiques opérant en Italie, en Chine et à Montréal de 2009 à 2010. Sur sa recommandation, Adaltis inc. a été fermée puis a fait faillite en 2010. En janvier 2017, il a été demandé à Madame Cormier, par le principal créancier garanti et unique actionnaire de Calyx Transportation Inc. (« Calyx »), de devenir la seule administratrice et dirigeante de Calyx. À ce titre, son mandat a été de démanteler Calyx le plus efficacement possible à la suite de la vente par Calyx, en décembre 2016, de tous ses actifs et entreprises où elle opérait. La vaste majorité des produits nets découlant de cette vente ont été utilisés pour rembourser les emprunts bancaires, les indemnités aux employés et les fournisseurs. À la suite de ces paiements, les liquidités restantes ont été insuffisantes pour rembourser le dernier créancier garanti. Considérant l'insolvabilité de Calyx, Madame Cormier, en qualité d'administratrice de Calyx, a approuvé une déclaration volontaire de faillite en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, afin de compléter le démantèlement des opérations de Calyx et mettre fin à son mandat.

³ M. Courville a été associé principal en audit chez Ernst & Young LLP de 1987 jusqu'à la fin juin 2014.

⁴ Mme Curadeau-Grou était membre de la haute direction et conseillère stratégique pour la Banque Nationale du Canada de 1991 à novembre 2015.

⁵ M. Hall était Chef de la direction de Rexel Canada Électrique inc. de 2005 à 2014.

⁶ M. Heath était Président du groupe Global Finishes chez Sherwin-Williams de 2008 jusqu'à sa retraite en 2015.

⁷ M. Keister était Président et chef de la direction de Keystone Automotive Industries, Inc. de 2004 jusqu'à son départ à la retraite en 2007. Depuis, il est un administrateur de sociétés et a été président du conseil de QCSA Holdings, Inc. de 2010 à 2013. M. Keister a également agi comme président du conseil d'administration de Superior Linen, LLC une société privée dont les revenus s'élevaient à 16 M \$ lorsqu'elle s'est placée sous la protection en vertu du chapitre 11 du Bankruptcy Code des États-Unis le 30 septembre 2016.

⁸ M. Molenaar est chef de la direction de Tradebe Management Limited depuis 2015. Il a occupé le poste de direction à l'international chez AkzoNobel N.V. de janvier 2010 à décembre 2014.

⁹ M. Roy a été Président et chef de la direction de Uni-Sélect de janvier 2008 au 31 juillet 2015.

¹⁰ M. Welvaert a agi comme Président et chef de l'exploitation par intérim de Uni-Select USA, Inc. du 16 avril 2013 au 31 juillet 2013 et comme Président du Conseil de Uni-Select USA, Inc. du 1^{er} août 2013 au 31 décembre 2014. Avant cette date, il était président de Dayco Products, LLC, une division du marché secondaire en Amérique du Nord, lorsque sa société mère, Mark IV Industries, Inc. a déclaré faillite en avril 2009. Mark IV Industries, Inc. a été libérée de la faillite en novembre 2009 et M. Welvaert a continué à agir à titre de président jusqu'à sa retraite en août 2011.

7.2 | MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Le tableau suivant donne le nom, la province ou l'État, et le pays de résidence de chaque membre de la haute direction de la Société, ainsi que leurs fonctions actuelles.

DIRIGEANTS	
NOM	POSTE
Henry Buckley, MBA Colombie-Britannique, Canada	Président et chef de la direction
Steven J. Arndt Indiana, É.-U.	Président et chef de l'exploitation, FinishMaster
Eric Bussièrès Québec, Canada	Chef de la direction financière
Annie Hotte, MBA Québec, Canada	Chef du capital humain
Me Louis Juneau, LL.L. Québec, Canada	Chef de la direction des affaires juridiques et secrétaire
Peter Sephton Solihull, Royaume-Uni	Président et chef de la direction, Produits Automobiles Europe
Brent Windom Québec, Canada	Président et chef de l'exploitation, Produits Automobiles Canada

Les membres de la haute direction susmentionnés occupent le poste indiqué en regard de leur nom ou ont occupé un poste analogue au sein de Uni-Sélect au cours des cinq dernières années, à l'exception de :

- Henry Buckley est Président et chef de la direction depuis le 1^{er} août 2015 après avoir occupé le poste de Chef de l'exploitation de Uni-Sélect depuis le 8 septembre 2014. Il a occupé le poste de Vice-président, marques spécialisées et fusions et acquisitions de W.W. Grainger Inc. de mai 2012 à septembre 2014. De 2007 à 2012, il était Vice-président et directeur général de Acklands-Grainger Inc., une division de W.W. Grainger Inc.;
- Steven J. Arndt est Président et chef de l'exploitation de FinishMaster, Inc. depuis le 31 décembre 2012. Il a occupé divers postes chez FinishMaster depuis plus de 20 ans;
- Eric Bussièrès était Vice-président finances, civil de CAE Inc. pour une période de cinq ans avant de rejoindre Uni-Sélect en novembre 2015;
- Annie Hotte est à l'emploi de Uni-Sélect depuis 2009 et a occupé divers postes au niveau des ressources humaines. Elle a été nommée au poste de Vice-présidente, ressources humaines, en date du 12 décembre 2012, et Chef du capital humain depuis mai 2015;
- Louis Juneau est à l'emploi de Uni-Sélect depuis 2009, initialement à titre de Directeur principal, affaires juridiques, et ensuite à titre de Vice-président, affaires juridiques et secrétaire de la Société à compter du 1^{er} mars 2013. Il a été nommé Chef de la direction des affaires juridiques et secrétaire de la Société en mai 2015;
- Peter Sephton est Président et chef de la direction, Produits Automobiles Europe, depuis le mois d'août 2017. Il a occupé le poste de Chef de la direction de Parts Alliance d'août 2013 à août 2017. Il a également occupé le poste de président EMEA pour la société Brady Corporation pour plus de 16 ans.
- Brent Windom est Président et chef de l'exploitation, Produits Automobiles Canada, depuis juillet 2017. Il a occupé le poste de Président et chef de la direction chez Auto Plus | Pep Boys de février 2016 à juin 2017, le poste de Président et chef de la direction chez IEH Auto Parts, Auto Plus de juin 2015 à juin 2017, le poste de Président et chef de l'exploitation chez Uni-Select USA, Inc. d'août 2013 à juin 2015 et le poste de Vice-président principal, Ventes et marketing chez Uni-Sélect d'août 2012 à août 2013.

En date du 28 février 2018, les administrateurs et membres de la haute direction de Uni-Sélect exerçaient, en tant que groupe, directement ou indirectement, un droit de propriété véritable ou un contrôle sur 89 697 actions ordinaires, soit environ 0,002 % des actions ordinaires alors émises et en circulation de la Société.

7.3 | CONFLITS D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucun conflit d'intérêts existant ou potentiel entre la Société ou l'une de ses filiales et leurs administrateurs et dirigeants respectifs. Certains administrateurs et dirigeants de la Société sont également des administrateurs ou des dirigeants d'autres sociétés. Ces liens peuvent de temps à autre donner lieu à des conflits d'intérêts. La direction de la Société et son conseil d'administration évalueront tout conflit d'intérêts pouvant éventuellement survenir conformément aux attentes et objectifs raisonnables de la Société et agiront conformément à leurs obligations de diligence et de bonne foi envers la Société.

8 | PROCÉDURES JUDICIAIRES ET MESURES RÉGLEMENTAIRES

La Société n'est partie à aucune procédure judiciaire ou mesure réglementaire pour laquelle la direction de la Société estime qu'elle pourrait avoir un impact défavorable important sur les résultats ou la situation financière de la Société et aucune telle procédure judiciaire ou mesure réglementaire n'est actuellement envisagée.

9 | DIRECTION ET AUTRES DÉCLARATIONS IMPORTANTES

Aucun administrateur, dirigeant ou actionnaire, détenant, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions ordinaires de la Société ou exerçant un contrôle ou une emprise sur ces actions, ni aucune personne ayant un lien avec une telle personne ni aucun membre du même groupe, n'a ou n'a eu d'intérêt important, direct ou indirect, dans toute opération au cours des trois derniers exercices ou de l'exercice courant ou dans une opération envisagée, qui a eu ou aura une incidence importante sur la Société.

10 | AGENT DE TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres pour les actions ordinaires est la Société de fiducie AST Canada qui conserve les registres des transferts de Uni-Sélect à ses bureaux de Montréal (Québec).

11 | CONTRATS IMPORTANTS

Les contrats importants (au sens donné au terme « Contrat important » au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*) conclus par la Société depuis le début du dernier exercice ou avant cette période s'ils sont encore en vigueur sont les suivants :

- La convention de crédit modifiée et mise à jour datée du 25 juillet 2017 notamment entre Uni-Sélect inc. et Uni-Select USA Holdings, Inc., à titre d'emprunteurs, Banque Nationale du Canada, à titre de d'agent administratif, co-chef de file et teneur de livrer, RBC Marchés des Capitaux, à titre de co-chef de file, et les institutions financières signataires de temps à autre à titre de prêteurs (« **Facilités de crédit syndiquées** »). Aux termes des Facilités de crédit syndiquées, pour répondre à ses besoins de trésorerie, la Société dispose maintenant d'une facilité de crédit rotatif à long terme non garantie de 525 millions de dollars échéant le 30 juin 2021 et d'une nouvelle facilité de crédit à terme non garantie de 100 millions de dollars échéant en tranches, la dernière échéant le 30 juin 2020. Les deux facilités sont offertes en dollars canadiens, américains, euros et livres sterling et leurs taux d'intérêt variable applicables sont calculés sur la base de LIBOR, LIBOR Euro, LIBOR GBP, acceptations bancaires, taux de base américain ou le taux préférentiel en plus des marges applicables. Une portion des facilités a été utilisée pour financer l'Acquisition de Parts Alliance.

- La convention de crédit modifiée et mise à jour datée du 25 juillet 2017 notamment entre Banque National du Canada, à titre de prêteur, et Uni-Sélect inc. et Uni-Select USA Holdings, Inc., à titre d'emprunteurs (« **Lettre de crédit** »). Aux termes de la Lettre de crédit, pour répondre à ses besoins de trésorerie, la Société dispose maintenant à une lettre de crédit de 20 millions de dollars échéant le 30 juin 2021. Cette facilité sont offertes pour des lettres de crédit en dollars canadiens, américains, euros et livres sterling. Leurs taux d'intérêt variable applicables sont calculés sur le taux de base américain ou le taux préférentiel en plus des marges applicables.

12 | INTÉRÊT DES EXPERTS

Ernst & Young S.E.N.C.R.L., auditeurs externes de la Société, est la seule personne physique ou morale qui a rédigé ou certifié une déclaration ou opinion, une évaluation ou un rapport, décrit, inclus ou mentionné dans un document requis par le Règlement 51-102 sur les Obligations d'information continue à être déposé par la Société au cours du dernier exercice financier et dont la profession ou société permet de faire de telles déclarations ou opinions, évaluations ou rapports.

Ernst & Young S.E.N.C.R.L. est indépendante aux termes des règles de déontologie applicables aux auditeurs.

13 | COMITÉ D'AUDIT

13.1 | CHARTE DU COMITÉ D'AUDIT

Le Conseil d'administration de Uni-Sélect a adopté une charte décrivant en détail le mandat du Comité d'audit. Une copie de la Charte du Comité d'audit est incluse à l'Annexe B.

13.2 | COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT

Chaque membre est « indépendant » et possède les « compétences financières » au sens du Règlement 52-110 sur le Comité d'audit.

Le tableau suivant indique le nom, l'éducation ainsi que l'expérience pertinente à l'accomplissement des responsabilités de chaque membre du Comité d'audit.

COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT	
NOM	ÉDUCATION ET EXPÉRIENCE
Michelle Cormier (Présidente)	Mme Cormier occupe actuellement le poste de conseillère en exploitation pour les placements québécois de Wynnchurch Capital Canada. Auparavant, elle a exercé les fonctions de directrice financière dans un bureau de gestion de patrimoine, a occupé des postes de haute direction pendant 13 ans et a été directrice financière d'une grande entreprise nord-américaine de produits forestiers et, pendant 8 ans, a assumé divers postes au sein de la haute direction d'Alcan Aluminium Limitée. Elle a fait son stage chez EY. En plus de siéger au conseil d'administration et être membre des comités d'audit et de gouvernance d'Industries Dorel et du conseil et du comité d'audit et des ressources humaines de Champion Iron Limitée, Mme Cormier siège au conseil d'administration de Cascades Inc. et est membre des comités d'audit et des ressources humaines. Mme Cormier détient un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Bishop's. Elle est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Elle est également membre de l'Institut des administrateurs de sociétés, de la Fondation Women Corporate Directors (chapitre Québec) et de Diversité 50.

COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT	
NOM	ÉDUCATION ET EXPÉRIENCE
André Courville	M. Courville a reçu les désignations de FCPA et de « Fellow » des Comptables Agréés. Cumulant 37 ans d'expérience auprès de diverses industries canadiennes, américaines et internationales cotées en bourse, M. Courville était jusqu'à la fin de juin 2014 associé principal en audit chez Ernst & Young. Il est actuellement Président et chef de la direction et un administrateur de l'Institut des administrateurs de sociétés (Section Québec). Il agit comme administrateur et est président du comité d'audit et finances ainsi que membre du comité exécutif de la Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal. M. Courville détient un Baccalauréat en administration des affaires de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal et a complété le programme Kellogg de l'Université Harvard.
Patricia Curadeau-Grou	Mme Curadeau-Grou était conseillère stratégique au président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada jusqu'à sa retraite à la fin d'octobre 2015, après une carrière de 38 ans dans le domaine bancaire. Elle est une administratrice de Cogeco Communications inc. et est membre des comités d'audit, ressources humaines et des opportunités stratégiques. Elle siège également sur le conseil de la Caisse de dépôt et placement du Québec et elle est membre de son comité des placements et gestion de risques. De plus, Mme Curadeau-Grou siège sur le conseil d'administration de Aéroports de Montréal et est membre de son comité d'audit. Mme Curadeau-Grou siège également sur le conseil d'administration de plusieurs organismes à but non lucratif. Elle détient un Baccalauréat en finances de l'Université McGill et un diplôme de l'Institut des administrateurs de sociétés.
Jeffrey I. Hall	M. Hall a plus de 35 années d'expérience dans le domaine de l'industrie de la distribution. Il a été président et chef de la direction de Rexel Canada Électrique inc. de 2005 à 2014 et président du conseil d'administration de Rexel Amérique du Nord inc. de 2014 à 2015. Rexel, avec les bannières de Westburne et Nedco, se trouve à être un des plus grands distributeurs de produits électriques, automatisation et télécommunications au Canada. M. Hall a été vice-président de Westburne avant d'agir à titre de chef de la direction. M. Hall a obtenu avec mention un baccalauréat en sciences appliquées, génie industriel de l'Université de Toronto.
Richard L. Keister	M. Keister est administrateur de Primeritus Financial Services, Inc. qui fournit des services pour des banques américaines d'envergure et des institutions prêteuses. Il est également administrateur de Lumenco, Inc., une compagnie de gestion d'éclairage de haute technologie. De 2014 à 2017, M. Keister était président du conseil de Superior Linen, LLC. De 2010 à 2013, M. Keister était président du conseil de QCSA Holdings, Inc., une compagnie qui facilite la revente de véhicules donnés à des organismes de bienfaisance ainsi que ceux déclarés perte totale par les compagnies d'assurance. De 2004 à 2007, il était président et chef de la direction de Keystone Automotive Industries, Inc., une société publique qui distribue et réusine des pièces de véhicules automobiles accidentés, de la peinture et des matériaux pour les ateliers de carrosserie aux États-Unis et au Canada. M. Keister détient une certification professionnelle (maîtrise) pour administrateurs de sociétés du American College of Corporate Directors, un organisme d'accréditation pour la formation des administrateurs de sociétés ouvertes. Il a complété le programme OPM de l'Université Harvard (1991-1993).

13.3 | CONSULTANTS ET CONSEILLERS EXTERNES

Le Comité d'audit peut, aux frais de la Société, retenir les services de consultants ou de conseillers externes afin d'assister ou de conseiller celui-ci, de manière indépendante à l'égard de toute question relevant de son mandat.

13.4 | HONORAIRES POUR LES SERVICES D'AUDIT EXTERNE

La Société a pour règle de retenir les services de consultants externes pour éviter les situations de conflits d'intérêts potentiels impliquant l'auditeur. Le 28 mars 2017, la Société a procédé à la modification de la firme responsable de ses services d'audit externe et le Conseil d'administration a nommé la firme Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. en remplacement de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Le tableau suivant fait état des honoraires facturés, par catégorie, par l'auditeur Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., au cours des exercices financiers 2017 et 2016 :

HONORAIRES PAYÉS À RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.		
CATÉGORIE	EXERCICE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2017 (\$ CA)	EXERCICE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2016 (\$ CA)
Honoraires d'audit	283 500	646 689
Honoraires pour services liés à l'audit	16 170	12 400
Honoraires pour services fiscaux	-	173 756
Honoraires pour tous les autres services	-	105 692
Total	299 670	938 537

Le tableau suivant fait état des honoraires facturés, par catégorie, par l'auditeur Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., au cours des exercices financiers 2017 et 2016 :

HONORAIRES PAYÉS À ERNST & YOUNG S.E.N.C.R.L.		
CATÉGORIE	EXERCICE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2017 (\$ CA)	EXERCICE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2016 (\$ CA)
Honoraires d'audit	303 187	-
Honoraires pour services liés à l'audit	15 225	-
Honoraires pour services fiscaux	-	-
Honoraires pour tous les autres services	86 025	-
Total	404 437	-

« **Honoraires d'audit** » comprennent l'ensemble des services professionnels rendus pour l'audit réglementaire des états financiers consolidés annuels de la Société.

« **Honoraires pour services liés à l'audit** » comprennent l'ensemble des frais pour services professionnels (excluant les Honoraires d'audit et les Honoraires pour services fiscaux) facturés qui sont normalement liés à l'exécution de l'audit des états financiers consolidés de la Société. Plus spécifiquement, ces services incluent, entre autres, les audits des régimes de retraite, les services d'attestation requis par la loi ou un règlement ainsi que les consultations portant sur les rapports financiers et les normes comptables.

« **Honoraires pour services fiscaux** » comprennent l'ensemble des frais pour services professionnels facturés en matière de conformité fiscale aux États-Unis de même que les services consultatifs dans le cadre de la préparation des déclarations d'impôt.

« **Honoraires pour tous les autres services** » comprennent l'ensemble des frais pour services professionnels facturés pour tous les services autres que ceux rapportés sous les rubriques identifiées ci-dessus et rendues, lesquels incluent les services relatifs à la vérification diligente financière dans le contexte des acquisitions.

14 | INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

L'information additionnelle, incluant la rémunération des administrateurs et dirigeants, l'endettement, les principaux détenteurs des titres de la Société et les actions autorisées pour émission selon les régimes de rémunération à base de titres de participation, est incluse dans la Circulaire d'information de la Direction datée du 28 mars 2018 et peut être trouvée sur SEDAR à www.sedar.com. De l'information financière supplémentaire est décrite dans les États financiers consolidés de Uni-Sélect et les Notes aux états financiers et dans le Rapport de gestion pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017 et peuvent être consultés sur SEDAR à www.sedar.com. Copies de ces documents peuvent être obtenues sur demande en vous adressant au Secrétaire de la Société, à son siège social, 170, boul. Industriel, Boucherville (Québec), Canada J4B 2X3, téléphone : 450-641-2440.

ANNEXE A – MARQUES UNI-SÉLECT

PRINCIPALES MARQUES DE COMMERCE



UNI-SELECT^{MD}

PRINCIPALES MARQUES DE COMMERCE IDENTIFIANT LES PIÈCES



MÄKTIG



WORLDPARTS[®]
Parts That Fit Your World



PRINCIPALES MARQUES DE COMMERCE IDENTIFIANT LES MAGASINS



PRINCIPALES MARQUES DE COMMERCE IDENTIFIANT LES INSTALLATEURS



PRINCIPALES MARQUES DE COMMERCE IDENTIFIANT LES SERVICES SPÉCIALISÉS

PROCOLOR^{MD}



PRINCIPALES MARQUES DE COMMERCE DE FINISHMASTER ÉTATS-UNIS*



MARQUES DE COMMERCE PRIVÉES UTILISÉES PAR PARTS ALLIANCE ROYAUME-UNI



MARQUES DE COMMERCE PRINCIPALES UTILISÉES PAR PARTS ALLIANCE ROYAUME-UNI



MARQUES DE COMMERCE INFORMATIQUES UTILISÉES PAR PARTS ALLIANCE ROYAUME-UNI



Toutes les marques reproduites ci-dessus sont la propriété de Uni-Sélect inc. sauf pour (i) les marques de FinishMaster qui appartiennent à Gearhead Products, Inc., une filiale de FinishMaster, Inc., (ii) pour la marque Worldparts qui est la propriété de 4549009, Inc. (anciennement connue sous le nom Beck/Arnley Worldparts, Inc.), et (iii) pour les marques de Parts Alliance qui appartiennent à Parts Alliance Group Limited, German, Swedish & French Car Parts Limited, Data Development Services Ltd. et The Parts Alliance Limited.

ANNEXE B – CHARTE DU COMITÉ D'AUDIT

PARTIE I. STRUCTURE DU COMITÉ

1. OBJET DU COMITÉ

Le comité d'audit (« Comité ») est établi par le Conseil d'administration pour l'aider à remplir ses fonctions portant sur l'intégrité des états financiers, des rapports et du processus de communication des rapports financiers de la société. À cette fin, le Comité doit maintenir une communication ouverte, libre de contraintes entre le Conseil, les auditeurs externes, les auditeurs internes et la direction de la société, s'assurer de la performance des auditeurs internes et externes tout en reconnaissant que ces derniers relèvent du Comité, du Conseil et des actionnaires de la société.

2. COMPOSITION DU COMITÉ

Le Comité est composé du nombre de membres que fixe le Conseil, mais dans tous les cas d'au moins trois administrateurs, à condition que tous soient indépendants. Chaque membre du Comité doit avoir des compétences financières et au moins un des membres du Comité doit avoir une expérience pertinente en comptabilité ou finance.

3. NOMINATION ET DESTITUTION DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres du Comité sont nommés par le Conseil, sur recommandation du président du Conseil. Les membres du Comité sont nommés une fois par an à la réunion des administrateurs qui suit immédiatement l'assemblée annuelle des actionnaires et ils restent en fonction jusqu'à l'assemblée annuelle suivante ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés ou jusqu'à ce qu'ils cessent d'être des administrateurs de la société. Le Conseil peut révoquer ou remplacer tout membre du Comité.

PARTIE II. FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

1. VACANCE

En cas de vacance au sein du Comité, le poste peut être pourvu par le Conseil sur recommandation du président du Conseil et il doit être pourvu par le Conseil si l'effectif du Comité est de moins de trois administrateurs.

2. PRÉSIDENT DU COMITÉ

Le Conseil nomme un président du Comité. Le président peut être destitué et remplacé par le Conseil.

3. ABSENCE DU PRÉSIDENT

Si le président n'assiste pas à une réunion du Comité, un autre membre du Comité présent à la réunion est choisi par le Comité pour présider la réunion à sa place.

4. SECRÉTAIRE DU COMITÉ

Les membres du Comité désignent de temps à autre une personne qui peut être ou non un membre du Comité ou un administrateur pour être secrétaire du Comité. Le secrétaire tient les procès-verbaux des réunions du Comité.

5. RÉUNIONS ORDINAIRES

Le président détermine, en collaboration avec les membres du Comité, la fréquence et le calendrier des réunions du Comité, à condition que le Comité tienne une réunion au moins quatre fois par an. Le Comité peut se réunir en tout temps et au cours de chaque réunion ordinaire prévue du Comité en l'absence de membres de la direction et d'administrateurs non indépendants.

6. RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES

Après avoir discuté de l'objet de la réunion extraordinaire proposée avec le président du Conseil, une réunion extraordinaire du Comité peut être convoquée par le président ou deux membres du Comité.

7. QUORUM

Constitue un quorum une majorité de membres du Comité présents en personne ou grâce au téléphone ou à un autre appareil de télécommunication qui permet à tous les participants à la réunion de communiquer entre eux.

8. AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation à une réunion est donné par écrit, par courriel ou télécopieur, à chaque membre du Comité au moins 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion, étant entendu, cependant, qu'un membre peut renoncer à l'avis de convocation de quelque manière que ce soit, et que sa présence à la réunion équivaut à une telle renonciation, sauf lorsqu'il y assiste spécialement pour s'opposer aux délibérations au motif que la réunion n'est pas régulièrement convoquée.

9. ORDRE DU JOUR

Le président élabore et fixe l'ordre du jour du Comité en collaboration avec les autres membres du Comité, du Conseil et la direction. L'ordre du jour et les renseignements qui concernent les travaux à mener à chaque réunion du Comité sont, autant que possible, communiqués aux membres du Comité suffisamment longtemps avant chaque réunion pour permettre un examen utile.

10. DÉLÉGATION

Le Comité a le pouvoir de déléguer ses pouvoirs et fonctions à des sous-comités ou à des membres individuels du Comité, s'il l'estime approprié.

11. ACCÈS

Quand il s'acquitte de ses responsabilités, le Comité a plein accès aux livres, registres, installations et employés de la société.

12. PRÉSENCE DE DIRIGEANTS OU D'EMPLOYÉS À UNE RÉUNION

Le président et chef de la direction de la société et, à l'invitation du président, un ou plusieurs dirigeants ou employés de la société, peuvent assister à une réunion du Comité et, si le Comité l'exige, ils doivent y assister.

13. PROCÉDURE, REGISTRES ET RAPPORTS

Le Comité établit sa propre procédure aux fins de la tenue des réunions, tient un procès-verbal de ses délibérations et fait rapport au Conseil de ses activités lorsqu'il le juge approprié, mais au plus tard à la prochaine réunion du Conseil.

14. CONSULTANTS OU CONSEILLERS EXTERNES

Le Comité, lorsqu'il le considère nécessaire ou souhaitable, peut engager des consultants ou des conseillers externes aux frais de la société, pour l'aider ou le conseiller de manière indépendante sur toute question liée à son mandat. Le Comité a le pouvoir exclusif d'engager ces consultants ou conseillers ou de mettre fin à leur engagement, y compris le pouvoir exclusif d'approuver les honoraires et les autres conditions du maintien en poste de ces personnes.

PARTIE III.

MANDAT DU COMITÉ

1. SURVEILLER LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le Comité doit :

- a) vérifier la qualité et l'intégrité du processus comptable et du processus de présentation de l'information financière, des contrôles et des procédures de communication de l'information et des systèmes de contrôle interne de la société au moyen de discussions avec la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes;
- b) passer en revue avec la direction et les auditeurs externes les états financiers consolidés annuels audités à intégrer dans le rapport annuel de la société, y compris l'information fournie dans l'analyse de la direction de la société et les communiqués de presse sur les résultats annuels et la notice annuelle, avant leur publication, leur dépôt et leur diffusion, et recommander leur approbation au Conseil;
- c) passer en revue avec la direction les états financiers consolidés trimestriels de la société et l'information y afférente, y compris l'information fournie dans l'analyse de la direction de la société et les communiqués de presse sur les résultats intérimaires, avant leur publication, leur dépôt et leur diffusion, et passer en revue le niveau et le type d'information financière communiquée, à l'occasion, aux marchés financiers et recommander leur approbation au Conseil;
- d) passer en revue l'information financière contenue dans les documents d'information au public importants tels que dans les prospectus, les notices d'offre, les communiqués de presse et autres rapports, financiers ou autres, soumis à l'approbation du Conseil avant leur diffusion;
- e) passer en revue avec les auditeurs externes et la direction la qualité, la pertinence et la communication des principes et conventions comptables de la société, des hypothèses sous-jacentes et des pratiques en matière de présentation de l'information ainsi que des propositions de modification à ceux-ci;
- f) s'assurer que des procédures adéquates soient en place pour réviser la divulgation publique de l'information financière de la société tirées ou extraites de ses états financiers consolidés et évaluer périodiquement l'efficacité de ces procédures;
- g) passer en revue les analyses ou autres communications écrites préparées par la direction ou les auditeurs externes indiquant les questions importantes concernant la présentation de l'information financière et les décisions prises dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, y compris les analyses de l'incidence de l'application d'autres méthodes conformes aux principes comptables généralement reconnus sur les états financiers consolidés;
- h) vérifier que les attestations de la direction à l'égard des rapports financiers sont conformes à la législation applicable;
- i) passer en revue les résultats de l'audit externe, les problèmes importants qui ont retenu l'attention des auditeurs lors de l'audit ainsi que la réaction ou le plan d'action de la direction relativement à toute lettre de recommandations des auditeurs externes et à toute recommandation importante qui y est énoncée.

2. SURVEILLER LES CONTRÔLES INTERNES ET LA GESTION DU RISQUE

Le Comité doit :

- a) recevoir et passer en revue périodiquement un rapport de la direction évaluant le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles financiers et comptables, des procédures de communication de l'information et des systèmes de contrôle interne de la société et s'assurer que la réponse de la direction sur toute faiblesse significative identifiée soit livrée dans un délai requis;
- b) en collaboration avec le chef de la direction, une fois l'an, passer en revue et approuver le mandat, les objectifs, l'indépendance des auditeurs internes, l'augmentation au mérite et évaluer l'adéquation de leurs ressources;
- c) s'assurer que les auditeurs internes disposent d'un accès continu avec le président du comité ainsi que les dirigeants de la société, en particulier avec le président et chef de la direction;
- d) passer en revue les plans d'audit, la performance et les résumés des rapports de la fonction de l'audit interne ainsi que les réponses de la direction aux conclusions et recommandations d'importance;
- e) une fois l'an, évaluer la performance du Directeur, audit interne et, si les circonstances le justifient, examiner et recommander la destitution du titulaire de ce poste alors en fonction et la nomination de son remplaçant et présenter les résultats et conclusions du comité d'audit au comité des ressources humaines et de la rémunération et au président et chef de la direction de la société;
- f) demander qu'un audit spécial soit exécuté, au besoin;
- g) passer en revue les politiques d'évaluation et de gestion du risque de la société, y compris les politiques de la société à l'égard du crédit, l'utilisation de produits dérivés et la surveillance des risques;
- h) passer en revue les risques en termes d'activité qui pourraient affecter la capacité de la société à réaliser son plan d'affaires;
- i) examiner la suffisance des protections d'assurances chaque année et ponctuellement si nécessaire;
- j) passer en revue les dépenses en immobilisations et autres dépenses importantes, les ventes et locations d'actifs et les opérations entre la société et les administrateurs (avec le comité de régie d'entreprise et de nomination, au besoin), et toute autre opération, y compris les opérations hors bilan, qui pourrait modifier la structure financière ou organisationnelle de la société, ou influencer d'une manière importante sur celles-ci;
- k) superviser et passer en revue les Procédures de dénonciation au comité d'audit et au besoin recommander des modifications à cette politique;
- l) passer en revue les litiges, réclamations ou autres éventualités et les initiatives d'ordre réglementaire ou comptable qui pourraient avoir un impact matériel sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la société et vérifier la pertinence de leur communication dans les documents examinés par le Comité.

3. SURVEILLER LES AUDITEURS EXTERNES

Le Comité doit :

- a) recommander au Conseil la nomination des auditeurs externes et, s'il y a lieu, leur destitution (dans les deux cas, sous réserve de l'approbation des actionnaires), les évaluer, recommander l'approbation de leur rémunération et contrôler leurs qualifications et indépendance;
- b) examiner les plans d'audit des auditeurs internes et externes, y compris le degré de coordination entre les plans et vérifier si la portée de l'audit proposé est susceptible de permettre que soient détectées les faiblesses des contrôles internes de la société ou encore la fraude ou d'autres actes illégaux. Les plans d'audit devront être examinés avec les auditeurs externes et la direction et le Comité devra recommander au Conseil la portée de l'audit externe tel que décrit dans le plan d'audit;
- c) approuver tous les services d'audit fournis par les auditeurs externes de la société, déterminer les services autres que l'audit que les auditeurs externes ne sont pas autorisés à fournir et préapprouver les services autres que d'audit que les auditeurs externes sont autorisés à fournir ainsi que les honoraires chargés pour ces services;
- d) passer en revue les recommandations faites aux actionnaires ou au Conseil concernant le maintien en fonction des auditeurs externes ou leur remplacement, pour la société et les Caisses fiduciaires de retraite de la société;
- e) s'assurer que les auditeurs externes rendent compte en toute liberté au comité d'audit et au Conseil;
- f) discuter avec les auditeurs externes de la qualité et non seulement de l'acceptabilité des principes comptables de la société, incluant i) toutes les conventions et pratiques comptables essentielles utilisées, ii) les autres traitements de l'information financière qui ont fait l'objet de discussions avec la direction, la portée de leur utilisation et le traitement privilégié par les auditeurs externes ainsi que iii) toute autre communication écrite importante entre la société et les auditeurs externes (y compris tout désaccord avec la direction) et informer le Conseil du contenu de ces rencontres;
- g) passer en revue au moins une fois par année le rapport des auditeurs externes décrivant leurs procédés internes de contrôle de la qualité, toute question importante soulevée à la dernière revue interne du contrôle de la qualité de leur cabinet ou à l'occasion d'un contrôle par leurs pairs ou d'une enquête par les autorités gouvernementales ou professionnelles, survenues dans les cinq dernières années, portant sur une ou plusieurs missions d'audit, dans la mesure où les documents sont disponibles, et les correctifs mis en place;
- h) passer en revue, au moins une fois par année, la déclaration officielle écrite des auditeurs externes décrivant toutes leurs relations avec la société et confirmant leur indépendance, et avoir des discussions avec les auditeurs externes au sujet des relations ou des services qui pourraient influencer sur leur objectivité ou leur indépendance;
- i) passer en revue les pratiques de la société en matière d'embauche d'employés ou d'anciens employés de ses auditeurs externes;

- j) superviser le travail des auditeurs externes et revoir les solutions apportées aux divergences d'opinions entre la direction et les auditeurs externes sur la communication de l'information financière;
- k) s'assurer que le Comité a, en tout temps, un lien direct avec les auditeurs externes et qu'il rencontre les auditeurs en l'absence des membres de la direction, au moins une fois l'an et aussi souvent qu'il le juge approprié;
- l) dans le cadre de ses responsabilités de surveillance de l'auditeur externe, effectuer une évaluation annuelle de l'auditeur externe afin d'examiner et d'évaluer (i) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique, (ii) la qualité de l'équipe chargée du mandat et les services à être rendus, et (iii) la qualité des communications et des interactions avec l'auditeur externe et, au moins tous les cinq ans, effectuer une évaluation complète de l'auditeur externe.

4. AUDIT DES FINANCEMENTS

Passer en revue le caractère opportun et les paramètres de tout financement par emprunt ou par actions.

5. SURVEILLANCE DU RÉGIME DE RETRAITE

Le Comité doit:

- a) analyser et, en conformité avec les exigences réglementaires, recommander pour approbation tout changement au niveau des régimes de retraite de la société, après consultation avec le comité des ressources humaines et rémunération lorsque ces changements peuvent affecter la situation financière de la société;
- b) recommander la cessation des fonctions des gestionnaires des fonds de retraite en fonction de la performance des régimes de retraite de la société;
- c) réviser l'évaluation actuarielle et les besoins de financement des régimes de retraite de la société et faire les recommandations qui s'imposent au Conseil.

6. LIMITATION DES OBLIGATIONS

Bien que le Comité ait les responsabilités et les pouvoirs établis dans la présente charte, il n'a pas l'obligation de planifier ou d'exécuter des audits ou de déterminer si les états financiers consolidés de la société sont complets et exacts et s'ils sont conformes aux principes comptables généralement reconnus. Cette responsabilité incombe à la direction et aux auditeurs externes.

Aucune disposition du présent mandat ne vise à céder au Comité la responsabilité qu'a le Conseil de s'assurer que la société respecte les lois ou les règlements applicables ou à étendre la portée des normes de responsabilité en vertu des exigences légales ou réglementaires qui s'appliquent aux administrateurs ou aux membres du Comité. Même si le Comité a un mandat précis et que ses membres peuvent avoir une expérience financière, ils n'ont pas l'obligation d'agir à titre d'auditeurs ou d'exécuter un audit, ni de déterminer si les états financiers consolidés de la société sont complets et exacts. Les membres du Comité sont en droit de se fier, en l'absence d'information à l'effet contraire, i) à l'intégrité des personnes et des organisations qui leur transmettent de l'information, ii) à l'exactitude et à l'intégralité de l'information fournie et iii) aux déclarations faites par la direction quant aux services autres que d'audit que les auditeurs externes fournissent à la société. Les responsabilités de surveillance du Comité n'ont pas été établies pour que celui-ci détermine de façon indépendante si i) la direction a appliqué des principes de comptabilité ou de présentation de l'information financière adéquats ou des contrôles et procédés internes adéquats ou ii) les états financiers consolidés de la société ont été dressés et, le cas échéant, audités conformément aux principes comptables généralement reconnus.

7. AUTO-ÉVALUATION

Le Comité mène une auto-évaluation annuelle de son rendement, y compris un examen de son observation de la présente charte, conformément au processus élaboré par le comité de régie d'entreprise et de nomination et approuvé par le Conseil et il fait rapport au Conseil des résultats de l'auto-évaluation.

8. EXAMEN DE LA DIVULGATION

Le Comité examine les portions des documents d'information annuels de la société qui contiennent des renseignements qui relèvent du mandat du Comité avant que la société ne divulgue publiquement ces renseignements.

9. EXAMEN DE LA CHARTE DU COMITÉ

Le Comité évalue la pertinence de la présente charte une fois par an et recommande toute modification au Conseil.

10. LISTE NON EXHAUSTIVE

La liste des fonctions qui précède n'est pas exhaustive, et le Comité peut, par ailleurs, exécuter d'autres fonctions qui peuvent être nécessaires ou appropriées pour s'acquitter de ses responsabilités.